





Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-108**

Séance publique du

31 mars 2015

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150331- lmc164940-DE-1-1
Date de signature : 02/04/2015
Date de réception : jeudi 2 avril 2015
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : ADOPTION DES MODALITÉS DU DISPOSITIF JEUNESSE "AIX-BOX, LA BOITE LOISIRS DE L'ÉTÉ 2015".

Le 31 mars 2015 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 20/03/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Christine BERNARD à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Edouard BALDO, Madame Sylvaine DI CARO à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Liliane PIERRON, Madame Souad HAMMAL à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Michael ZAZOUN, Monsieur Stéphane PAOLI à Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Christian ROLANDO à Madame Brigitte DEVESA, Madame Françoise TERME à Madame Charlotte BENON.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Raoul BOYER, Madame Catherine ROUVIER, Madame Josyane SOLARI.
Secrétaire : S.DIJON

Madame Brigitte DEVESA donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Qualité de Vie
Direction Jeunesse et Vie EtudianteRAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 MARS 2015

Nomenclature : 8.2

Aide sociale

RAPPORTEUR : Madame Brigitte DEVESA
CO-RAPPORTEUR(S) : M. TAULAN Francis

Politique Publique : 12-DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS

OBJET : ADOPTION DES MODALITÉS DU DISPOSITIF JEUNESSE "AIX-BOX, LA BOITE LOISIRS DE L'ÉTÉ 2015".- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La ville d'Aix-en-Provence a initié durant l'été 2010 un nouveau concept d'activités de loisirs de proximité en direction des enfants et des adolescents, intitulé «Aix Box, la boîte loisirs de l'été».

Suite au succès rencontré lors de la première année, confirmé par un taux de remplissage maximum les étés suivants, la Direction des Animations et de la Jeunesse ainsi que la Direction des Sports proposent de développer en commun une nouvelle session du 6 juillet au 28 août,(la AIX-BOX ne fonctionnera pas la semaine du 13 au 17 Juillet 2015) soient 7 semaines d'activités pour les jeunes Aixois.

Fidèle à ses principes de base reposant sur l'inscription dans une politique globale d'animation jeunesse sur la Ville, une mutualisation des moyens entre différents services municipaux, une accessibilité sociale avec deux tarifs hebdomadaires, une mise à disposition pour les familles d'un service Internet pour les pré-inscriptions individuelles, et la poursuite d'un partenariat élaboré avec l'État mettant à disposition ses équipements, le dispositif de l'été 2015 propose, suite à une forte demande des familles au regard de la liste d'attente, une reconduction de la tranche d'âge des 6 - 8 ans sous la forme de deux groupes de 12 enfants, les moins de 7 ans, et les moins de 8 ans.

C'est ainsi que l'accueil « Aix-Box, la boîte de loisirs de l'été 2015 » accueillera 120 jeunes par jour sur 7 semaines d'activités, représentant 4200 journées enfants pour l'été 2015. Aussi, afin de mettre en œuvre la phase opérationnelle de ce dispositif, nous vous présentons :

- les modalités d'inscription conçues pour les jeunes Aixois de 6 à 16 ans à partir d'un dispositif de pré-inscription en ligne (logiciel développé et mis à jour par la Direction des Systèmes d'Information).

Afin de faciliter les démarches administratives, les familles pourront à nouveau créer leur compte en ligne dès le 27 mars à 9 heures, et procéder à leur pré-inscription à partir du 27 avril à 19 heures.

Est défini comme jeune Aixois tout jeune résidant dans la commune d'Aix-en-Provence durant l'été (sur justificatif de l'attestation d'hébergement du résidant Aixois éventuellement).

Afin de permettre l'accès au plus grand nombre de familles Aixoises, les inscriptions seront à nouveau limitées à deux semaines durant l'été et seront contrôlées lors du rendez-vous personnalisé choisi en ligne par les parents.

- la politique de tarification appliquée en 2015, sera de 75 € la semaine, repas compris pour les bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS), 90 € la semaine, repas compris pour les non-bénéficiaires de l'ARS.

En conséquence, afin de mettre en œuvre le dispositif «Aix-Box, la boîte des loisirs de l'été 2015 », nous vous demandons, mes Chers Collègues, de bien vouloir:

- ADOPTER les modalités de mise en œuvre et de fonctionnement du dispositif jeunesse «Aix-Box, la boîte loisirs de l'été 2015» tels que définis précédemment.

DL.2015-108 - ADOPTION DES MODALITÉS DU DISPOSITIF JEUNESSE "AIX-BOX, LA BOITE LOISIRS DE L'ÉTÉ 2015".-

Présents et représentés	: 52
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 02/04/2015
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)